Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 8570796
Centre d'intérêt: 870

Chénard, Jean-René.

Elaboration de matériel pédagogique en santé et sécurité du travail. Module VI. Conséquences affectives et financières d'un accident : document de travail / par Jean-René Chénard en collab. avec Johanne Jean, Hélène Bilodeau ; [pour les Plans de perfectionnement des maîtres de l'enseignement professionnel], Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. -- [Rouyn] : L'Université, 1985.
22, 18, 16, 13 p. ; 28 cm.

Comprend des bibliogr. Filmographie à la fin du cahier de l'enseignant. Dépouillement: Cahier Santé et sécurité -- Cahier de l'élève -- Cahier de l'enseignant -- Pré-évaluation.

Descripteur(s): *Santé *Sécurité *Conditions de travail *Enseignement professionnel *Problème social *Problème familial *Coût *Guide pédagogique *Cahier d'exercices *Secondaire (Niveau)

Identificateur(s) de nom: *Québec (Province) Commission de la santé et de la sécurité du travail

Identificateur(s) de sujet: *Accident de travail

Le sixième module traite des conséquences affectives et financières d'un accident. La première partie du document aborde les conséquences familiales, sociales, professionnelles et économiques d'un accident. On fournit ensuite quelques statistiques sur les lésions professionnelles et l'on donne l'adresse des bureaux régionaux de la CSST. Suit le cahier de l'élève où sont présentées cinq activités qui visent à rendre l'élève capable d'identifier les conséquences d'un accident du travail sur la vie familiale et les activités sociales et professionnelles d'un accidenté. Le cahier de l'enseignant fournit diverses directives pour le bon déroulement de ces activités et le corrigé de certaines d'entre elles. Le document présente, en conclusion, les résultats de la pré-évaluation de ces activités.

Type de document: d
Notice(s) connexe(s): 8570790, 8570791, 8570792, 8570793, 8570794, 8570795
Financement: Bénéficiaire - UQ en Abitibi-Témiscamingue
Organisme(s) source(s) - MEQ-DGERU
Programme(s) de subvention - PPMEP

EDUQ 8570796

PPMEP

PLANS DE PERFECTIONNEMENT DES
MAITRES DE L'ENSEIGNEMENT
PROFESSIONNEL

Université du Québec
en Abitibi-Témiscamingue

EDUQ 8570796

ELABORATION DE MATERIEL PÉDAGOGIQUE EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

MODULE VI

Conséquences affectives et financières d'un accident

par

Jean-René Chénard

en

collaboration avec

Johanne Jean
Hélène Bilodeau

Document de travail

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

MAI 1985

MODULE VI

CONSÉQUENCES AFFECTIVES

ET

FINANCIERES D'UN ACCIDENT

CAHIER SANTÉ ET SÉCURITÉ

TABLE DES MATIÈRES

		Page
1.	Conséquences familiales, sociales et professionnelles d'un accident	1
2.	Conséquences économiques	1
	2.1 Etudes de cas	2
	2.2 Type de frais rattachés à un accident de travail	5
	2.2.1 Frais médicaux	5
	2.2.2 Frais de réadaptation	6
	2.2.3 Frais administratifs	6
	2.2.4 Autres frais	7
3.	Quelques statistiques sur les lésions professionnelles	7
4.	Régions administratives et bureaux régionaux de la C.S.S.T.	19
	4.1 Régions administratives	19
	4.2 Bureaux régionaux	20
	Conclusion	21
	Bibliographie	22

1. CONSÉQUENCES FAMILIALES, SOCIALES ET PROFESSIONNELLES D'UN ACCIDENT

La souffrance physique que subit la victime reste la conséquence la plus évidente d'une lésion professionnelle. Dépendant de la gravité de l'accident ou de la maladie, cette souffrance s'accompagne de préjudices affectifs, sociaux et familiaux qui ne rendent que plus pénible l'épreuve du travailleur.

Les lésions professionnelles peuvent entraîner parfois la mort ou un handicap physique grave, mais toujours une désorganisation totale et souvent irréversible des habitudes de vie de l'accidenté. Pensez donc à ce que représente la perte d'une jambe pour un travailleur de la construction par exemple! Il devra souvent réorienter ses activités professionnelles tout comme réorganiser ses loisirs avec ce que cela représente de déchirement pour lui et sa famille.

Comment comptabiliser les souffrances affectives de ses proches lors du décès d'un travailleur? Comment évaluer les séquelles morales d'une incapacité physique permanente? Ces coûts intangibles d'un accident ou d'une maladie professionnelle se calculent difficilement en "signe de piastres". Vous les retrouverez pourtant, toujours présents, lors d'une discussion avec la victime d'un accident du travail. Des amis qu'on ne peut plus rencontrer, un travail passionnant qu'il faut maintenant abandonner, des loisirs à tout jamais perdus... pensez-y donc avant de faire une imprudence irréparable!

2. CONSEQUENCES ÉCONOMIQUES

Parlons maintenant argent. Combien coûte un accident? Les trois

(3) cas présentés ici correspondent à la réalité...et les coûts entraînés par les accidents vont se calculer en se servant de la démarche utilisée par la Commission de Santé et Sécurité du Travail. Ils te donnent une très bonne idée de l'ensemble des frais encourus par ton employeur et par la société en général pour "réparer les dégâts". A ces coûts, bien sûr, s'ajoutent la détresse des familles, des amis et les souffrances morales et physiques de l'accidenté. Tu as pu en évaluer l'ampleur au chapitre précédant.

2.1 Etudes de cas

Cas no 1: "Roger, soudeur: son coude"

RÉSUMÉ
ROGER GLISSE SUR UNE TACHE D'HUILE ET SE BLESSE SÉRIEUSEMENT AU COUDE, 17 MOIS D'ARRET DE TRAVAIL. IL PERD SON EMPLOI ET DEVRA SE RECYCLER.

Père de deux enfants, Roger âgé de 29 ans, travaille comme soudeur chez "Canahari Inc.", une industrie de la région. Un collègue de travail échappe par terre le contenu d'un bidon d'huile. Roger, chargé d'une lourde plaque de métal, glisse sur la flaque. Déséquilibré, il tombe sur le côté gauche se blessant sérieusement au coude et au bras. Cet accident banal l'immobilise 17 mois durant lesquels il touche une compensation financière. Bien sûr, il faut aussi payer ses examens médicaux et les frais de traitements. Roger habite à 60 km de l'hôpital

où il est traité; ses déplacements sont donc remboursés. Après bien des efforts et au terme d'un long processus de rééducation, son articulation du coude ne lui assure plus une totale extension du bras. Roger restera toujours avec une séquelle permanente de cet accident. A cause de son incapacité, il ne peut plus occuper son travail antérieur. Roger étudie pour se recycler et occuper un autre emploi dans lequel son handicap physique ne l'empêchera pas d'accomplir les exigences reliées à son poste de travail. La Commission de Santé va, encore là, assurer les frais de formation et de subsistance. Roger, le soudeur, gagnait un excellent salaire. Handicapé, recyclé dans un travail nécessitant moins d'habiletés, il subit une importante baisse de ses revenus. La Commission de Santé et Sécurité va intervenir. Elle finance ce manque à gagner jusqu'à ce que le salaire de Roger redevienne ce qu'il était auparavant. Combien coûte cette glissade sur une petite flaque d'huile?

Cas no 2: "François, plombier: son oeil gauche"

RÉSUMÉ
FRANÇOIS, PLOMBIER, DIRIGE SA PROPRE ENTREPRISE. UNE URGENCE... IL VEUT FAIRE VITE. IL OUBLIE DE PROTÉGER SA VUE. UNE GOUTTE DE MÉTAL DANS L'OEIL ET LE VOILA BORGNE!

François, 42 ans, travaille comme plombier dans une entreprise familiale dont il assume la responsabilité. Il gagne bien sa vie, vient de s'acheter une nouvelle voiture et d'engager un jeune apprenti. Tard le soir, un tuyau vient de céder chez un de ses bons clients. Malgré l'heure tardive, il décide de s'y rendre et amène avec lui l'apprenti pour "voir ce qu'il sait faire". Une réparation banale, une bague d'étanchéité à remplacer dans un plafond. L'employé se met au travail; François trouve la réparation trop longue, s'impatiente. Il finit par écarter son ouvrier. Sans lunettes de protection, il poursuit la réparation. Une minuscule goutte de métal en fusion utilisée pour la soudure, tombe dans son oeil gauche. A l'hôpital, les médecins tentent sans succès de sauver l'oeil. Examens médicaux, déplacements hors de la région pour rencontrer des spécialistes, rien n'y fera. Une expertise approfondie confirmera le diagnostic. L'oeil gauche est irrémédiablement perdu. Durant 21 mois, François ne pourra assumer sa tâche dans l'entreprise familiale. Son geste d'impatience va coûter très cher ...

Cas no 3: "Nathalie, opératrice de machinerie lourde: sa jambe"

RÉSUMÉ
NATHALIE TRAVAILLE COMME OPÉRATRICE DE DÉBUSQUEUSE. A LA SUITE DE LA FAUSSE MANOEUVRE D'UN DE SES COLLEGUES, ELLE SE RETROUVE A L'HÔPITAL, AMPUTÉE DE LA JAMBE DROITE...

Nathalie, 33 ans, conduit depuis trois (3) ans une débusqueuse sur le chantier de la compagnie "Epinex". A la suite d'un bris du système hydraulique, elle tente d'effectuer l'ajustement d'un des écrous dont dépend le bon fonctionnement de ce système. Un de ses collègues de chantier, par erreur, met en marche la débusqueuse. Nathalie tombe et se fait broyer littéralement la jambe droite par la roue de l'engin. Transport par hélicoptère à l'hôpital, six (6) heures d'intervention chirurgicale, rien n'y fit. Il faudra se rendre à l'évidence et amputer sa jambe droite juste au dessous du genou. Les conséquences de cet accident ont été incalculables sur la vie de Nathalie: perte d'un emploi qu'elle aimait et incapacité permanente grave. Son arrêt de travail a duré 67 mois durant lesquels elle dut, régulièrement, se rendre à l'extérieur de la région pour y recevoir des soins spécialisés. Par chance, lors de son retour sur le marché du travail, elle retrouve un emploi équivalent dans sa compagnie. Elle agit aujourd'hui comme contremaître du garage, un poste où son handicap physique n'a que peu de conséquences. Une histoire pénible mais qui se terminera bien.

2.2 Type de frais rattachés à un accident de travail

Plusieurs types de frais surviennent de façon régulière à la suite d'un accident du travail.

2.2.1 Frais médicaux

Dans les frais médicaux, au coût de l'ambulance du lieu de l'accident jusqu'à l'hôpital, s'ajoute le coût des traitements d'urgence, de l'hospitalisation, des soins

infirmiers, des médicaments, des prothèses, de la physiothérapie, etc... A titre d'exemple, la C.S.S.T. a déboursé en 1982, 85 millions de dollars en assistance médicale, soit 12$ pour chaque habitant (femme, homme ou enfant) de la province.

2.2.2 Frais de réadaptation

Lorsque le travailleur subit une lésion grave, les séquelles de son handicap physique permanent l'empêchent de reprendre le travail qu'il occupait auparavant. Sa réinsertion implique donc fréquemment des cours de formation, l'adaptation physique de sa résidence et de son véhicule (modification des voies d'accès et de l'aménagement intérieur). Bien souvent le poste de travail qu'il occupe doit aussi être modifié.

Des 6 millions déboursés par la C.S.S.T. en frais de réadaptation en 1982, plus de 50% a été remis aux entreprises sous forme de subvention pour la formation des travailleurs et pour l'adaptation du milieu de travail. Un peu moins de un dollar pour chaque habitant de la province de Québec.

2.2.3 Frais administratifs

Les frais administratifs comprennent tous les coûts relatifs à la rédaction du rapport d'accident, à l'en-

quête subséquente, à toute la procédure d'indemnisation et de règlement de litige. Toutes ces activités sont réalisées par des personnes qui doivent être payées. Un exemple de l'ampleur de ces coûts? L'administration de la C.S.S.T. coûtait plus de 95 millions de dollars en 1982, soit 13$ pour chaque habitant (femme, homme ou enfant) de la province de Québec.

2.2.4 Autres frais

Des coûts supplémentaires particuliers peuvent s'ajouter: perturbation de la chaîne de production lors de l'accident, perte d'une journée de travail pour la victime et pour ses confrères de travail, remplacement par un travailleur qui n'aura souvent pas le même niveau de compétence et de rendement.

Un accident causant des dommages matériels entraîne des frais pour réparer ou remplacer les objets brisés.

3. QUELQUES STATISTIQUES SUR LES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

La Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec possède des actifs de plus de 2 milliards de dollars avec des revenus de 900 millions et des dépenses de près de 1 milliard de dollars.

Cet organisme gère les dossiers des accidentés. Il s'occupe de leur indemnisation. A partir des informations contenues dans les mémoires de ses ordinateurs, tu vas pouvoir aussi en savoir plus sur quelques questions rattachées à la problématique des accidents de travail. Quels sont les secteurs où se produisent le plus d'accidents de travail? Dans quels secteurs de l'activité économique rencontre-t-on le plus de maladies professionnelles? Dans quels secteurs a-t-on enregistré le plus de décès? Quels sont les endroits du corps où se rencontrent les blessures les plus fréquentes? Quels sont les types de blessures les plus susceptibles d'entraîner la mort? Les hommes sont-ils plus portés à avoir des accidents que les femmes? Les "jeunes" ont-ils plus d'accidents que les "vieux"?

Pour en savoir plus, reportes-toi à ton cahier pédagogique. Les tableaux suivants te fourniront alors l'information pertinente.

TABLEAU 1

RÉPARTITION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES
selon l'âge de la victime au moment de l'accident

GROUPE D'ÂGE	ANNEE D'ACCIDENT									
	1978		1979		1980		1981		1982	
	Freq.	%	Freq.	%	Freq.	%	Freq.	%	Freq.	%
Indéterminé	1178	0.4	1295	0.4	936	0.3	1226	0.3	534	0.2
Moins de 18 ans	4976	1.6	5526	1.7	4740	1.4	4477	1.3	2370	0.8
18 a 19	20392	6.6	22794	6.9	20531	6.1	19537	5.5	11933	3.9
20 a 24	66046	21.5	72676	22.1	73418	21.8	74856	21.3	56497	18.5
25 a 29	51602	16.8	55671	17.0	58560	17.4	62479	17.7	55136	18.1
30 a 34	41253	13.4	44122	13.4	46280	13.7	48671	13.8	44163	14.5
35 a 39	30981	10.1	32675	10.0	35357	10.5	38691	11.0	36134	11.9
40 a 44	24824	8.1	25444	7.8	26780	7.9	28381	8.1	27776	9.1
45 a 49	23106	7.5	23368	7.1	23916	7.1	24848	7.1	23154	7.6
50 a 54	19516	6.3	20437	6.2	20859	6.2	22168	6.3	21386	7.0
55 a 59	14044	4.6	14693	4.5	15421	4.6	16147	4.6	15684	5.1
60 a 64	7906	2.6	7958	2.4	8531	2.5	9038	2.6	8601	2.8
65 ans et plus	1658	0.5	1618	0.5	1605	0.5	1576	0.4	1349	0.4
TOTAL	307482	100.0	328282	100.0	336934	100.0	352095	100.0	304717	100.0

TABLEAU 2

RÉPARTITION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES
selon l'âge de la victime au moment de l'accident
et le sexe

SEXE : Feminin

GROUPE D'ÂGE	ANNEE D'ACCIDENT									
	1978		1979		1980		1981		1982	
	Freq.	%	Freq.	%	Freq.	%	Freq.	%	Freq.	%
Indéterminé	155	0.4	179	0.4	131	0.3	157	0.3	67	0.1
Moins de 18 ans	722	1.9	790	1.9	779	1.7	725	1.4	389	0.8
18 a 19	2605	6.9	2995	7.2	2821	6.2	2888	5.7	1938	4.0
20 a 24	8201	21.6	8809	21.3	9740	21.5	10270	20.3	8594	17.9
25 a 29	5743	15.1	6239	15.1	6787	15.0	7908	15.6	7835	16.4
30 a 34	4573	12.0	5003	12.1	5595	12.4	6498	12.8	6462	13.5
35 a 39	3805	10.0	4261	10.3	4974	11.0	5929	11.7	5966	12.5
40 a 44	3335	8.8	3606	8.7	4087	9.0	4712	9.3	4894	10.2
45 a 49	3183	8.4	3471	8.4	3803	8.4	4187	8.3	4282	8.9
50 a 54	2671	7.0	2992	7.2	3261	7.2	3621	7.2	3663	7.6
55 a 59	1923	5.1	1939	4.7	2113	4.7	2363	4.7	2438	5.1
60 a 64	951	2.5	933	2.3	1015	2.2	1183	2.3	1219	2.5
65 ans et plus	148	0.4	159	0.4	151	0.3	173	0.3	139	0.3
TOTAL	38015	100.0	41376	100.0	45257	100.0	50614	100.0	47886	100.0

TABLEAU 3

RÉPARTITION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES
selon l'âge de la victime au moment de l'accident
et le sexe

SEXE : Masculin

GROUPE D'AGE	ANNEE D'ACCIDENT											
	1978		1979		1980		1981		1982			
	Freq.	%	Freq.	%	Freq.	%	Freq.	%	Freq.	%		
Indéterminé	1011	0.4	1099	0.4	788	0.3	941	0.3	421	0.2		
Moins de 18 ans	4245	1.6	4729	1.7	3948	1.4	3683	1.2	1942	0.8		
18 a 19	17761	6.6	19757	6.9	17670	6.1	16393	5.5	9799	3.9		
20 a 24	57757	21.5	63762	22.3	63546	21.8	63691	21.4	46996	18.6		
25 a 29	45808	17.0	49335	17.2	51664	17.8	53914	18.1	46486	18.4		
30 a 34	36620	13.6	39037	13.6	40579	13.9	41709	14.0	37129	14.7		
35 a 39	27135	10.1	28349	9.9	30301	10.4	32365	10.9	29663	11.8		
40 a 44	21455	8.0	21784	7.6	22624	7.8	23363	7.9	22502	8.9		
45 a 49	19886	7.4	19843	6.9	20055	6.9	20343	6.8	18518	7.3		
50 a 54	16815	6.2	17401	6.1	17539	6.0	18273	6.1	17356	6.9		
55 a 59	12104	4.5	12727	4.4	13248	4.6	13588	4.6	13001	5.2		
60 a 64	6944	2.6	7013	2.4	7492	2.6	7748	2.6	7244	2.9		
65 ans et plus	1504	0.6	1450	0.5	1439	0.5	1367	0.5	1180	0.5		
TOTAL	269045	100.0	286286	100.0	290893	100.0	297378	100.0	252237	100.0		

TABLEAU 4

RÉPARTITION SELON LE SIÈGE DE LA LÉSION
et la catégorie de dossier
Employeurs assurés et lésions acceptées, avec perte de temps

CATEGORIE DE DOSSIER: Deces

Siege de la lesion *1	ANNEE D'ACCIDENT									
	1978		1979		1980		1981		1982	
	Freq.	%	Freq.	%	Freq.	%	Freq.	%	Freq.	%
Indetermine	12	5.5	8	3.7	16	8.3	10	4.7	2	1.4
Tete	41	18.6	37	17.3	35	18.1	36	16.8	32	22.2
Cou	2	0.9	3	1.4	.	.	.	.	.	.
Membres supérieurs	2	0.9	.	.	.	.	.	.	.	.
Tronc	20	9.1	13	6.1	15	7.8	18	8.4	6	4.2
Membres inférieurs	1	0.5	1	0.5	.	.	2	0.9	.	.
Sièges multiples	92	41.8	108	50.5	88	45.6	103	48.1	73	50.7
Systèmes *2	33	15.0	39	18.2	31	16.1	42	19.6	24	16.7
Autres sièges	17	7.7	5	2.3	8	4.1	3	1.4	7	4.9
TOTAL	220	100.0	214	100.0	193	100.0	214	100.0	144	100.0

[1]Le siège de la lésion c'est l'endroit où se situe la blessure.

[2]Systèmes: cela peut être le système respiratoire, circulatoire, etc.

TABLEAU 5

RÉPARTITION SELON LE SIÈGE DE LA LÉSION
et la catégorie de dossier
Employeurs assurés et lésions acceptées, avec perte de temps

CATÉGORIE DE DOSSIER: Accidents du travail

	ANNEE D'ACCIDENT									
	1978		1979		1980		1981		1982	
	Freq.	%	Freq.	%	Freq.	%	Freq.	%	Freq.	%
Siège de la lesion										
Indéterminé	9413	6.6	8356	5.3	4212	2.5	2237	1.2	588	0.4
Tête	13074	9.2	14866	9.4	17168	10.2	18328	9.9	14517	9.4
Cou	653	0.5	552	0.4	615	0.4	576	0.3	438	0.3
Membres supérieurs	45241	31.9	51671	32.8	55240	33.0	60469	32.8	48155	31.2
Tronc	39388	27.8	45009	28.6	51703	30.8	60469	32.8	54502	35.3
Membres inférieurs	29482	20.8	32199	20.5	34015	20.3	36639	19.9	31080	20.1
Sièges multiples	4090	2.9	4121	2.6	4077	2.4	4446	2.4	4036	2.6
Systèmes	262	0.2	406	0.3	414	0.2	809	0.4	857	0.6
Autres sièges	204	0.1	193	0.1	179	0.1	261	0.1	310	0.2
TOTAL	141807	100.0	157373	100.0	167623	100.0	184234	100.0	154483	100.0

TABLEAU 6

CATÉGORIE DE DOSSIER:
lésions professionnelles

RÉPARTITION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES
Employeurs assurés et lésions acceptées, seulement

SECTEUR	Année d'accident 1978 Lésions Somme	%	1979 Lésions Somme	%	1980 Lésions Somme	%	1981 Lésions Somme	%	1982 Lésions Somme	%
Aliments et boissons	16344	14.5	17736	14.0	19297	14.9	20036	15.0	18101	17.7
Industrie du tabac	584	0.5	686	0.5	728	0.6	714	0.5	693	0.7
Caoutchouc et prod. plastique	4027	3.6	4923	3.9	4885	3.8	5535	4.1	4167	4.1
Industrie du cuir	1519	1.3	2018	1.6	1816	1.4	1936	1.4	1224	1.2
Industrie du textile	6258	5.6	6933	5.5	7192	5.6	7575	5.7	5033	4.9
Bonneterie	876	0.8	1055	0.8	1391	1.1	1281	1.0	902	0.9
Habillement	4156	3.7	4544	3.6	4296	3.3	4631	3.5	3321	3.2
Industrie du bois	8790	7.8	9698	7.6	8033	6.2	7839	5.9	5282	5.2
Meubles et accessoires	4040	3.6	4613	3.6	4130	3.2	4367	3.3	2472	2.4
Papier et activités connexes	8576	7.6	9529	7.5	9992	7.7	10967	8.2	9447	9.2
Imprimerie, édition, et a. a.	2874	2.6	2972	2.3	3322	2.6	3448	2.6	2791	2.7
Première transformation des métaux	8621	7.7	8811	6.9	10270	7.9	9519	7.1	6778	6.6
Fabrication de produits en métal	14481	12.9	16819	13.3	17525	13.6	18740	14.0	13694	13.4
Fabrication de machines	4869	4.3	6486	5.1	6893	5.3	6053	4.5	4583	4.5
Fabrication d'équipement de transport	11575	10.3	13348	10.5	13034	10.1	14317	10.7	10339	10.1
Appareils et matériel électriques	4830	4.3	5578	4.4	5356	4.1	5926	4.4	4651	4.5
Produits minéraux non metalliques	4550	4.1	4896	3.9	4759	3.7	4695	3.5	3833	3.7
Produits du pétrole et du charbon	560	0.5	576	0.5	540	0.4	590	0.4	589	0.6
Industrie chimique	3180	2.8	3364	2.7	3587	2.8	3361	2.5	3036	3.0
Ind. manufacturières diverses	1965	1.7	2221	1.8	2254	1.7	2451	1.8	1547	1.5
TOTAL	112675	100.0	126806	100.0	129300	100.0	133981	100.0	102483	100.0

TABLEAU 7

RÉPARTITION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES
selon le secteur d'activité économique
et la catégorie de dossier

CATÉGORIE DE DOSSIER : Décès

SECTEUR	ANNÉE D'ACCIDENT											
	1978		1979		1980		1981		1982			
	Freq.	%	Freq.	%	Freq.	%	Freq.	%	Freq.	%		
Agriculture	1	0.4	2	0.8	1	0.4	12	4.8	7	3.1		
Foret	15	6.2	19	7.9	11	4.9	14	5.6	10	5.5		
Chasse, pêche	1	0.4	1	0.4	5	2.2			1	0.5		
Mines, carrières	13	5.3	11	4.6	24	10.7	12	4.8	6	2.2		
Ind. manufacturieres	42	17.3	35	14.5	30	13.4	42	16.7	38	20.9		
Bâtiment, trv. publics	45	18.5	39	16.2	46	20.5	34	13.5	27	14.8		
Transports, communication	42	17.3	39	16.2	28	12.5	40	15.9	22	12.1		
Commerce	15	6.2	25	10.4	25	11.2	19	7.5	12	6.6		
Finances, assurances	2	0.8	3	1.2	1	0.4	5	2.0	1	0.5		
Services	18	7.4	19	7.9	28	12.5	30	11.9	28	15.4		
Administration publique	24	9.9	24	10.0	8	3.6	23	9.1	18	9.9		
Indéterminé	25	10.3	24	10.0	17	7.6	21	8.3	12	6.6		
TOTAL	243	100.0	241	100.0	224	100.0	252	100.0	182	100.0		

TABLEAU 8

RÉPARTITION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES
selon le secteur d'activité économique
et la catégorie de dossier

CATÉGORIE DE DOSSIER : Maladie professionnelle

SECTEUR	ANNÉE D'ACCIDENT											
	1978		1979		1980		1981		1982			
	Freq.	%	Freq.	%	Freq.	%	Freq.	%	Freq.	%		
Agriculture	8	0.1	6	0.1	17	0.3	32	0.6	28	0.7		
Forêt	85	1.5	106	1.8	119	1.9	126	2.6	97	2.5		
Chasse, pêche	.	.	.	.	1	0.0	5	0.1	.	.		
Mines, carrières	522	9.4	399	6.7	433	6.9	385	7.0	376	9.7		
Ind. manufacturières	2667	48.1	3044	51.3	3271	52.3	2603	52.8	2014	52.1		
Bâtiment, trv. publics	459	8.3	447	7.5	425	6.8	289	5.9	203	5.3		
Transports, communication	272	4.9	362	6.1	294	4.7	315	6.4	212	5.5		
Commerce	260	4.7	297	5.0	418	6.6	345	7.0	195	5.0		
Finances, assurances	24	0.4	13	0.2	22	0.4	31	0.6	22	0.6		
Services	758	13.7	838	14.1	851	13.6	536	10.9	479	12.4		
Administration publique	396	7.1	409	6.9	371	5.9	271	5.5	210	5.4		
Indéterminé	94	1.7	17	0.3	38	0.6	35	0.7	26	0.7		
TOTAL	5545	100.0	5938	100.0	6256	100.0	4933	100.0	3862	100.0		

TABLEAU 9

RÉPARTITION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES
selon le secteur d'activité économique
et la catégorie de dossier

CATÉGORIE DE DOSSIER : Accidents du travail

SECTEUR	ANNÉE D'ACCIDENT											
	1978		1979		1980		1981		1982			
	Freq.	%	Freq.	%	Freq.	%	Freq.	%	Freq.	%		
Agriculture	656	0.2	728	0.2	840	0.3	2619	0.8	2983	1.0		
Forêt	9127	3.0	10243	3.2	10064	3.0	10156	2.9	6908	2.1		
Chasse, pêche	86	0.0	74	0.0	94	0.0	106	0.0	112	0.0		
Mines, carrières	6408	2.1	7409	2.3	8243	2.5	8094	2.3	5127	1.9		
Ind. manufacturières	111667	37.3	126254	39.2	128237	38.8	133513	38.5	107050	41.9		
Bâtiment, trv. publics	32421	10.7	29810	9.3	28986	8.8	27465	7.9	20802	6.8		
Transports, communication	26150	8.7	26228	8.1	25965	7.9	26733	7.7	21669	7.9		
Commerce	39076	13.0	42884	13.3	43966	13.3	45096	13.0	36305	12.1		
Finances, assurances	1957	0.6	2131	0.7	2360	0.7	2888	0.8	2488	0.8		
Services	47147	15.6	50672	15.7	55316	16.7	61050	17.6	51142	19.1		
Administration publique	25957	8.6	24585	7.6	24947	7.5	26680	7.7	26305	8.7		
Indetermine	1042	0.3	1085	0.3	1436	0.4	2512	0.7	1631	5.4		
TOTAL	301694	100.0	322103	100.0	330454	100.0	346910	100.0	300671	100.0		

TABLEAU 10: STATISTIQUES DES INTERVENTIONS ET DES DEMANDES DE PRESTATIONS SELON LA RÉGION*

Statistiques selon la région (1983)

Direction régionale de la Commission	Établissements	Travailleurs couverts	Interventions en inspection[1]								Demandes de prestations	
			Inspections de conformité	Enquêtes à la suite d'un accident	Interventions à la suite d'une plainte	Applications du droit de refus	Accidents sans perte de temps	Accidents avec perte de temps	Maladies professionnelles	Décès[2]	Retraits préventifs[3]
Abitibi — Témiscamingue	1 120	39 417	264	37	69	9	1 817	1 254	198	10	174
Bas-Saint-Laurent — Gaspésie	10 991	69 904	188	36	105	1	4 582	5 092	149	13	118
Côte-Nord	3 128	31 251	211	46	88	5	2 925	2 605	73	11	29
Estrie	8 311	69 181	715	50	123	3	5 781	6 198	323	3	247
Île de Montréal	49 217	780 619	1 032	83	862	62	80 015	82 614	658	29	803
Laval — Laurentides	20 701	154 392	1 611	73	337	55	19 684	26 008	331	22	313
Lanaudière	26 586	234 326	1 179	161	474	25	24 701	32 931	647	25	380
Mauricie — Bois-Francs	11 363	116 039	340	48	176	11	8 695	9 290	538	9	390
Nouveau-Québec[4]	122	1 872	231	29	42	3					
Outaouais	5 858	48 550	326	29	108	1	4 932	4 002	112	1	131
Québec	29 125	326 851	990	102	571	16	23 356	23 092	583	36	629
Saguenay — Lac-Saint-Jean	8 611	76 080	249	233	210	17	7 927	6 226	490	9	339
Extérieur du Québec	240	7 408	—	—	—	—	5	—	—	—	—
Total	181 923	2 008 515	9 691	827	3 170	208	187 530	162 398	3 929	178	1 864

Sources: CSST, Fichier de l'élément commun établissements (84-02); Etat mensuel des interventions en inspection - IEMI-APL (83-12-31); Fichiers de la réparation (84-02); Fichier-maître des cotisations (83-12-31)

1. Cas réglés en 1983.
2. Nombre de dossiers présentés à la Commission en cours d'année. Ces données ne tiennent pas compte de la date de l'accident ou du début de la maladie.
3. Demandes de prestations dans le cadre de l'exercice du droit au retrait préventif de la travailleuse enceinte ou qui allaite.
4. Les dossiers ouverts à la suite de lésions professionnelles pour des travailleurs du Nouveau-Québec l'ont été dans leur région de résidence.

*C.S.S.T. - Rapport annuel 1983 , 81 pages (1984)

4. RÉGIONS ADMINISTRATIVES ET BUREAUX RÉGIONAUX DE LA C.S.S.T.

4.1 **Régions administratives**

Douze directions régionales de la Commission de Santé et Sécurité offrent des services destinés à ses diverses clientèles et se répartissent sur le territoire du Québec comme suit:

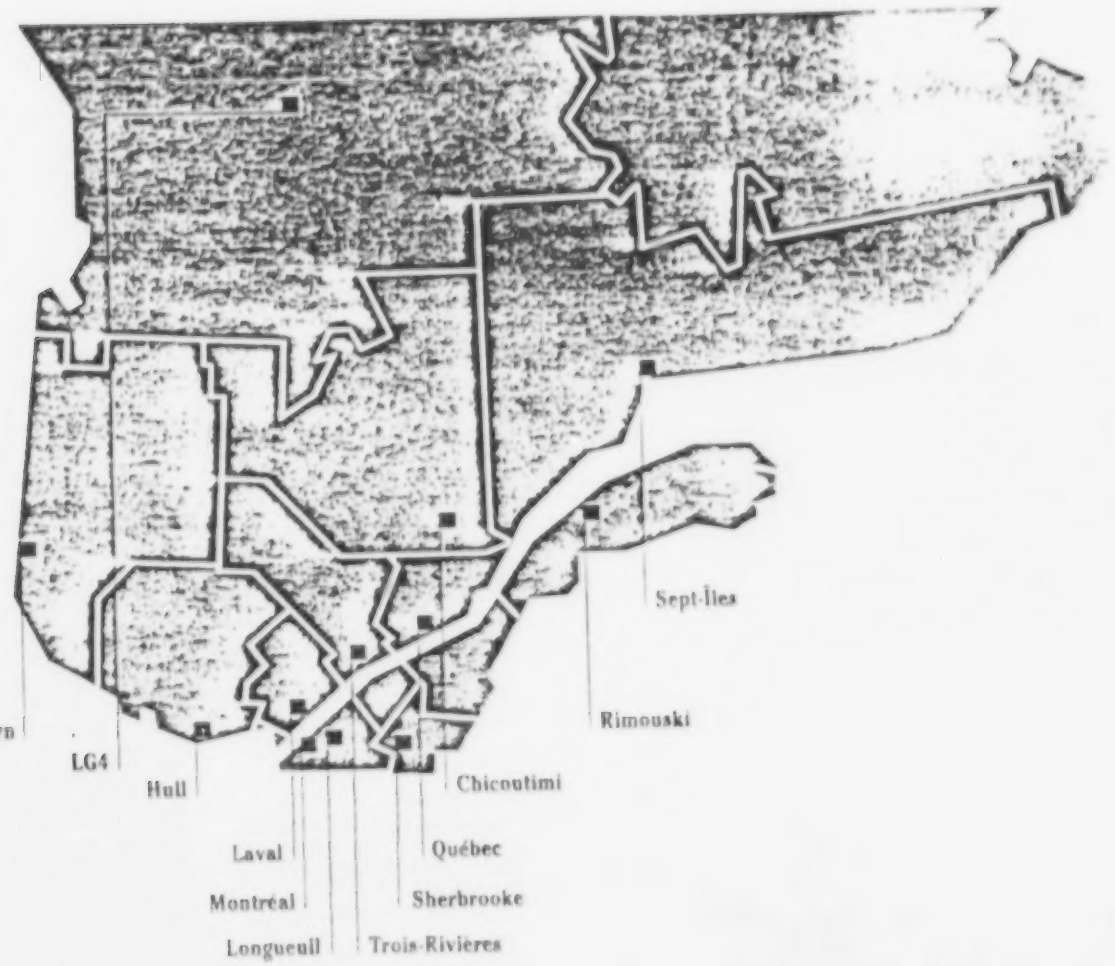

4.2 Bureaux régionaux

En cas de besoin, ces bureaux te fourniraient l'aide nécessaire:

Bureaux régionaux de la Commission et associations sectorielles paritaires

Nord-Ouest québécois

Rouyn
33, Rue Gamble Ouest
Rouyn (Québec)
J9X 2R3
(819) 762-4391
Telex: 057-46549
Val-d'Or
900, 5e Avenue
Val-d'Or (Québec)
J9P 1B9
(815) 824-2724

Côte-Nord

Rimouski
180, rue des Gouverneurs
Rimouski (Québec)
G5L 8G1
(418) 722-3717
Telex: 051-86306
Gaspé
205, boul. York, 1er étage
C.P. 2486
Gaspé-Harbour (Québec)
G0C 1S0
(418) 368-5510
New-Richmond
200, boul. Perron Ouest
New-Richmond (Québec)
G0C 2B0
(418) 392-5091
Sept-Îles
Au Grand Passage
690, boul. Laure, bureau 20
Sept-Îles (Québec)
G4R 4N8
(418) 962-7031
Telex: 051-84191
Baie-Comeau - Hauterive
300, boul. Lasalle
Baie-Comeau (Québec)
G4Z 2K2
(418) 296-8626

Estrie

Sherbrooke
1335, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec)
J1J 2B8
(819) 821-5000
Telex: 058-36158

Île-de-Montréal

Montréal
2, complexe Desjardins
Tour de l'Est, 27e étage
C.P. 3, succursale Desjardins
Montréal (Québec)
H5B 1H1
(514) 873-3990
Telex: 052-5342

Laval — Laurentides

Laval
1700, boul. Laval
Laval (Québec)
H7S 2G6
(514) 668-7400
Telex: 052-4554
Lanaudière
373, boul. Manseau
Joliette (Québec)
J6E 3C9
(514) 759-8080
Telex: 052-68658

Longueuil

Longueuil
25, boul. Lafayette
Bureau 500
Longueuil (Québec)
J4K 5B7
(514) 679-8390
Telex: 052-4507
Granby
391, rue Principale
Granby (Québec)
J2G 2W7
(514) 378-7971
Sorel
26, place de l'Entraide
Sorel (Québec)
J3P 7E3
(514) 743-2727
Valleyfield
157, rue Victoria
Valleyfield (Québec)
J6T 1A5
(514) 371-8911

Mauricie — Bois-Francs

Trois-Rivières
1055, boul. des Forges
2e étage, bureau 200
Trois-Rivières (Québec)
G8Z 4J9
(819) 373-1255
Telex: 058-37167

Nouveau-Québec

LG-4
La Grande
Baie-James (Québec)
J0Y 3E0
(0) 854-4175

Outaouais

Hull
15, boul. Gamelin
Hull (Québec)
J8Y 6N5
(819) 770-3134
Telex: 053-3518

Québec

Québec
1, parc Samuel-Holland
Bureau 340
Québec (Québec)
G1S 4R7
(418) 643-5860
Telex: 051-2332
Thetford-Mines
693, rue Saint-Alphonse Ouest
Bureau 79
Thetford-Mines (Québec)
G6G 3X3
(418) 338-4652

Saguenay — Lac-Saint-Jean

Chicoutimi
Petit Mail
326, boul. des Saguenéens, 2e étage
Chicoutimi (Québec)
G7H 6P8
(418) 545-9740
Telex: 051-36142
Saint-Félicien
913, boul. Sacré-Coeur
Case postale 1016
Saint-Félicien (Québec)
G0W 2N0
(418) 679-5463

Association pour la santé et la sécurité du travail du secteur affaires sociales
801, rue Sherbrooke Est, 12e étage
Montréal (Québec)
H2L 1K7
(514) 524-6871
Conseil québécois de la santé et de la sécurité du travail pour l'industrie des textiles primaires
1600, boul. Provencher,
bureau 215
Brossard (Québec)
J4W 3H2
(514) 465-0593
Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur transport et entreposage
1550, boul. Saint-Joseph Est
Montréal (Québec)
H2J 1M7
(514) 521-8811

Association sectorielle paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur des services automobiles
1425, rue de la Montagne,
bureau 340
Montréal (Québec)
H3G 1Z3
(514) 284-3677
1-800-366-7483 (sans frais)
Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur de l'imprimerie et activités connexes
405, rue de la Concorde
bureau 300
Montréal (Québec)
H3A 1J3
(514) 284-3318
Association sectorielle paritaire du secteur administration provinciale
825, rue Saint-Jean-Baptiste
bureau 220
Québec (Québec)
G2E 5B7
(418) 871-2041

CONCLUSION

Des dollars, encore des dollars, beaucoup de dollars...les mémoires des ordinateurs retracent pourtant facilement les coûts financiers et les moindres détails d'un accident du travail. Une maison qui brûle, un outil qui brise, une voiture qui tombe en panne, ces objets s'évaluent, se réparent ou se remplacent. Les amis(es) que l'on perd, la souffrance physique, la misère affective aucune machine ne l'évaluera pour toi.

Même avec de l'argent, mais sans un poumon, sans un bras, aveugle ou sourd, ces handicaps ne te permettront plus de retour en arrière. Réfléchis y...avant de devenir toi-même un numéro sur les statistiques des accidentés de la Commission de Santé et Sécurité du Travail!!!

BIBLIOGRAPHIE

ANTOM, Thomas Julius, Occupational Safety and Health Management, McGraw-Hill, New-York, 1979, 295 pages.

ASHFORD, Nicolas, Crisis in the Workplace: Occupational Disease and Insury, A report to the Ford Foundation, MITP, 1976, 588 pages.

BERIOT, Dominique, Management et sécurité: La protection des personnes et des biens dans l'entreprise, Fayard-Mame, France, 1971, 293 pages.

BOISSELIER, Jackie, Prévention et gestion des risques industriels dans l'entreprise, Les Editions d'organisation, Paris, 1979, 200 pages.

C.S.S.T., Rapport annuel 1982, B.N.Q., 1983, 109 pages.

C.S.S.T., Rapport annuel 1983, B.N.Q., 1983, 109 pages.

MODULE VI

CONSÉQUENCES AFFECTIVES ET FINANCIERES D'UN ACCIDENT

CAHIER DE L'ÉLÈVE

Objectif général

Rendre l'élève capable d'identifier, les conséquences d'un accident du travail sur la vie familiale et les activités sociales et professionnelles d'un accidenté.

Objectifs spécifiques

1. Identifier, à partir d'un cas vécu, les conséquences d'un accident du travail sur la vie familiale et les activités sociales et professionnelles de l'accidenté et en évaluer la gravité.

2. Identifier, à partir d'un cas vécu issu de leur entourage proche (parents, amis ou voisins) les conséquences d'un accident du travail sur la vie familiale, les activités sociales et professionnnelles de la victime et en évaluer la gravité.

3. Evaluer le coût financier rattaché à un accident de travail.

4. Evaluer l'importance relative des conséquences affectives et financières d'un accident du travail.

5. Sensibiliser sur les différentes lésions professionnelles déclarées à la C.S.S.T.

ACTIVITÉ 1

Conséquences affectives d'un accident

But de l'activité

- Te permettre d'identifier, à partir d'un cas vécu, les conséquences d'un accident du travail sur la vie familiale, les activités sociales et professionnelles de l'accidenté.

- Te permettre d'en évaluer la gravité.

Pré-requis

Aucun

Consignes

Durée:

Lieu: Salle de classe ou local de visionnement

Matériel spécifique: Vidéo et matériel de visionnement

Mode de réalisation: Individuel et en équipe de 4 personnes au maximum.

Déroulement de l'activité

1. Tu visionnes le document audio-visuel recommandé par ton professeur.

2. A partir du documentaire, tu identifies clairement sur la grille de la page suivante les conséquences de l'accident:

   - sur la famille de l'accidenté

   - sur son réseau d'ami(e)s

   - sur son milieu de travail

   Il peut y avoir plusieurs conséquences pour chacun des trois thèmes (famille, réseau d'ami(e)s et milieu de travail)

CONSÉQUENCES D'UN ACCIDENT

FAMILLE	ACTIVITÉ SOCIALE	ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

3. En équipe de 4 personnes au maximum, mettez-vous d'accord pour identifier les deux conséquences que vous considérez comme les plus graves parmi toutes celles que vous avez trouvé précédemment.

Conséquences les plus graves

1. ----------

2. ----------

4. Organisez une plénière et justifiez le choix de vos deux conséquences.

ACTIVITE 2

Conséquences affectives d'un accident

But de l'activité

- Te permettre d'aller recueillir le témoignage d'un parent, d'un ami ou d'une voisine victime d'un accident du travail.
- Te permettre d'en constater les conséquences sur sa vie familiale et ses activités professionnelles.
- Te permettre d'en discuter la gravité.

Pré-requis

Connaître les étapes de réalisation d'une interview (voir annexe).

Consignes

Durée:

Lieu: Salle de classe

Matériel spécifique: Magnétophone portatif ou magnétoscope

Mode de réalisation: En équipe de 3 personnes au maximum

Déroulement de l'activité

1. Tu dois réaliser l'interview d'un parent, d'un ami ou d'une voisine victime d'un accident de travail. Tu utilises, pour cette interview, le cadre de réalisation fourni en annexe. Tu enregistres ton interview.

2. Fais-la écouter à ton professeur. Il choisira la ou les meilleure(s)interview(s) réalisées pour les utiliser par la suite.

3. A partir de l'interview, tu identifies clairement sur la grille de la page suivante les conséquences de l'accident:

   - sur la famille de l'accidenté
   - sur son réseau d'ami(e)s
   - sur son milieu de travail

   Il peut y avoir plusieurs conséquences pour chacun des trois thèmes (famille, réseau d'ami(e)s et milieu de travail)

4. En équipe de 4 personnes au maximum, mettez-vous d'accord pour identifier les deux conséquences que vous considérez comme les plus graves parmi toutes celles que vous avez trouvé précédemment.

Conséquences les plus graves

1. ----------

2. ----------

5. Organisez une plénière et justifiez le choix de vos deux conséquences.

ACTIVITE 3

Conséquences financières d'un accident

But de l'activité

Te permettre d'évaluer le coût financier rattaché à un accident de travail.

Pré-requis

Savoir exécuter les opérations mathématiques de base (addition, soustraction, pourcentage et règle de trois).

Consignes

Durée:

Lieu: Salle de classe

Matériel spécifique: Calculatrice (utile mais non indispensable)

Mode de réalisation: Individuel

Déroulement de l'activité

Cas no. 1

1. Lis le résumé encadré, module 7, chapitre 11, cas no. 1: «Roger - Soudeur - son coude».

2. Fais un pari et estimes le coût de l'accident arrivé à Roger. Inscris le chiffre en dollars ($) dans la case 01.

01 [ ]

3. Lis le récit de l'accident de Roger.

4. Calcule maintenant le coût réel de cet accident:

   4.1 les coûts médicaux de l'accident

   - examen médical 79,50 $
   - traitement en physiothérapie et ailleurs 264,00

- coût de l'expertise pour déterminer l'importance de son handicap à vie — 150,00 $

- remboursement des frais de déplacement — 286,86

Total des frais médicaux et thérapeutiques (additionne et inscris la somme dans la case 02) — 02 [ ]

4.2 les coûts rattachés à la perte d'emploi

Le salaire net de Roger se chiffrait à 19 600 $ par année. La C.S.S.T. versera pour la durée totale de son immobilisation 90% du revenu net.

Calcule 90% de 19 600 $ ---------

Cette compensation équivaut à 12 mois d'immobilisation; pour la durée totale de l'immobilisation (17 mois), cette compensation atteindra: 03

Inscris ce montant dans la case 03 [ ]

4.3 Coût du recyclage et de la réadaptation sociale

04

Les frais de formation et de subside dans le cas de Roger s'élèvent à: [2 946, 44 $]

4.4 Perte de salaire au retour à l'emploi

De nouveau sur le marché du travail, cela prendra trois ans à Roger avant d'atteindre de nouveau un salaire identique à celui qu'il recevait avant son accident. La C.S.S.T. versera la différence de salaire, soit 1 100 $ par mois.

05

Inscris dans la case 05 le total pour 36 mois. [ ]

4.5 Incapacité permanente

Suite à l'expertise et à cause de son handicap physique permanent, Roger recevra un versement compensatoire fixé à 130 $ par mois. Il recevra cette compensation pendant trois ans.

Fais le total et inscris-le à la case 06.

06 [ ]

Au bout de trois ans, l'accident de Roger aura donc coûté:

07 [ ]

Additionne les cases 02 à 06 et reporte le résultat à la case 07.

Roger a maintenant 32 ans. En supposant qu'il vive jusqu'à 72 ans, calcule donc à combien s'élèvera le total des versements compensatoires pour son incapacité permanente jusqu'à sa mort. Reporte le total à la case 08.

08 [ ]

L'accident de Roger aura donc coûté:

09 [ ]

Additionne les cases 7 et 8 et reporte le total à la case 09.

Compare maintenant le montant de la case 01 avec celui de la case 09. Inscris la différence entre les deux résultats à la case 10.

10 [ ]

... et savais-tu que les frais indirects comme les salaires des agents de la C.S.S.T. qui tiennent le dossier à jour ne sont pas inclus? Il faudrait aussi que tu tiennes compte de l'inflation et de l'intérêt cumulé sur les sommes engagées.

Une petite glissade peut finalement coûter très cher!

Cas no. 2

1. Lis le résumé, Module 7, chapitre II, cas no. 2 «François - Plombier - son oeil gauche».

2. Fais un pari et estimes le coût de l'accident arrivé à François. Inscris le chiffre en dollars ($) dans la case 01. — 01 [ ]

3. Lis le récit détaillé de l'accident de François.

4. Calcule maintenant le coût réel de cet accident.

   4.1 Les coûts médicaux de l'accident

   - Examens spécialisés — 1 015,60 $

   - Frais de déplacement: François devra, à plusieurs reprises, se rendre à Québec pour consulter un spécialiste. — 2 615,00

   - Expertise pour évaluer son dommage visuel. — 450,00

   Total des frais médicaux — 02 [ ]

   Additionne et inscris le montant dans la case 02

   4.2 Coûts rattachés à la perte d'emploi

   Au moment de l'accident, François recevait un salaire net de 20 800 $ par année. La C.S.S.T. versera, pour la durée de son immobilisation, 90% du revenu net.

   Calcule 90% de 20 800 $ — -------

   03 [ ]

   Cette compensation équivaut à 12 mois d'immobilisation pour la durée totale de l'immobilisation (21 mois), cette compensation atteindra:

   Inscris le montant à la case 03.

4.3 Coûts du recyclage et de la réadaptation sociale

François reprendra son ancien métier. N'inscris rien dans la case 04.

04

4.4 Perte de salaire au retour à l'emploi

Durant l'absence de François, sa femme et son fils avaient fait marcher l'entreprise. François ne subit pas de perte de salaire.

N'inscris rien dans la case 05.

05

4.5 Incapacité permanente

François ne verra plus de son oeil gauche et à cause de cet handicap permanent, il recevra, suite à l'expertise, une compensation mensuelle de 450,00 $. François peut espérer vivre jusqu'à 72 ans.

Calcule les versements compensatoires jusqu'à sa mort.

06

Inscris ce chiffre à la case 06.

07

L'accident de François aura donc coûté (additionne les cases 01 à 06 et reporte le résultat dans la case 07).

08

Compare maintenant le montant de la case 07 et inscris la différence entre les deux résultats à la case 08.

N'oublie pas que l'inflation et les frais indirects tels que les salaires des agents de la C.S.S.T. qui tiennent le dossier à jour ne sont pas inclus.

Encore une imprudence qui coûtera très cher!

Cas no. 3

1. Lis le résumé, Module 7, Chapitre II, cas no. 3, «Nathalie - Opératrice de machinerie lourde - sa jambe».

2. Fais un pari et estime le coût de l'accident arrivé à Nathalie. Inscris le chiffre en dollars ($) dans la case 01.

01

3. Lis le récit détaillé de l'accident de Nathalie.

4. Calcule maintenant le coût réel de cet accident.

4.1 Coûts médicaux de l'accident

- Examens spécialisés — 1 015,60 $
- Amputation et traitements spécialisés — 6 450,00
- Frais des expertises pour évaluer la compensation à octroyer pour son handicap — 450,00
- Remboursement des frais de déplacement — 1 240,00

Total des frais médicaux et thérapeutiques — 02

Additionne et inscris la somme dans la case 02.

4.2 Coûts rattachés à la perte de l'emploi

Le salaire net de Nathalie se chiffre à 13 575 $. La C.S.S.T. versera, pour la durée totale de l'immobilisation, 90% de son revenu net. Calcule 90% de 13 575 $ ----

Cette compensation équivaut à 12 mois d'immobilisation. Pour les 67 mois d'arrêt de travail de Nathalie, cette compensation atteindra donc: — 03

Inscris ce total dans la case 03.

4.3 Coûts du recyclage et de la réadaptation sociale

Nathalie ne suivra pas de cours de recyclage. N'inscris rien à la case 04.

04 [ ]

4.4 Perte de salaire au retour à l'emploi

Nathalie ne subira pas de perte de salaire lorsqu'elle retournera sur le marché du travail.

N'inscris rien à la case 05.

05 [ ]

4.5 Incapacité permanente

Suite à l'expertise et à cause de son handicap physique permanent, Nathalie recevra un versement compensatoire fixé pour chaque mois à 500,00 $. Elle peut espérer vivre jusqu'à 75 ans. Calcule les versements compensatoires qu'elle percevra jusqu'à sa mort. Inscris ce chiffre à la case 06.

06 [ ]

L'accident de Nathalie aura donc coûté (additionne les cases 01 à 06 et reporte le résultat à la case 07.

07 [ ]

5. Compare maintenant le montant de la case 01 avec celui de la case 07. Inscris la différence entre les deux résultats à la case 08.

08 [ ]

N'oublie pas que l'inflation et les frais indirects tels que les salaires des agents de la C.S.S.T. qui tiennent le dossier à jour ne sont pas inclus.

ACTIVITE 4

Importance relative des conséquences affectives et financières

But de l'activité

Te permettre d'évaluer l'importance relative des conséquences affectives et financières d'un accident.

Consignes

Durée:

Lieu: Salle de classe

Matériel spécifique: Aucun

Mode de réalisation: Individuel et plénière

Déroulement de l'activité

1. Retourne à l'activité 1 et revoie les conséquences (famille, amis, milieu de travail) que tu y as identifiées.

2. Retourne à l'activité 3 et revoie le ou les coûts financiers d'un accident de travail.

3. D'après toi, quelles sont les conséquences les plus tragiques: les conséquences financières ou les conséquences affectives.

   Justifie, à l'aide de deux arguments, ton choix:

   1. ----------

   2. ----------

4. Le professeur va organiser un débat sur l'importance relative des conséquences affectives ou financières d'un accident. N'hésite pas à faire valoir tes arguments. Comme tout bon juge, il écoutera tout le monde mais il lui faudra choisir entre les défenseurs soit de l'importance affective, soit de l'importance financière. Tente de le convaincre à ton point de vue.

ACTIVITÉ 5

Les lésions professionnelles

But de l'activité

Te permettre de te sensibiliser aux différentes lésions professionnelles déclarées à la C.S.S.T.

Consignes

Durée:

Lieu: Salle de classe

Matériel spécifique: Aucun

Mode de réalisation: Individuel

Déroulement de l'activité

1. Tu réponds aux questions posées après avoir consulté les tableaux de références que tu retrouves dans le cahier santé et sécurité.

2. **Question 1:**

   On dit que les jeunes (de 18 à 29 ans) sont plus imprudents que leurs aînés (de 30 à 39 ans).

   Consulte le tableau 1 et coche la bonne réponse

   Oui ◯ Non ◯

   Donne ici le nombre d'accidents arrivés en 1982:

   aux 18 à 29 ans _____ et le % des accidents qu'ils ont subis

   aux 30 à 39 ans _____ et le % des accidents qu'ils ont subis

   Question 2:

   Les hommes ont-ils plus d'accidents que les femmes? Consulte les tableaux 2 et 3.

   Quel est le total des accidents arrivés en 1982:

aux nommes (inscris ce total ici) ----------

aux femmes (inscris ce total ici) ----------

Peux-tu, à partir des tableaux 2 et 3, identifier le groupe d'âge qui a subi le plus d'accidents en 1982:

chez les garçons (inscris-le ici) ----------

chez les filles (inscris-le ici) ----------

Question 3:

Quels sont les trois endroits (les trois sièges) les plus fréquents de lésions entraînant la mort?

Consulte le tableau 4 et inscris-les ici, par ordre décroissant d'importance, pour 1982.

1. ----------

2. ----------

3. ----------

Question 4:

Quels sont les trois endroits (les trois sièges) où se retrouvent les plus fréquentes blessures.

Consulte le tableau 5 et inscris-les ici, par ordre décroissant d'importance, pour 1982.

1. ----------

2. ----------

3. ----------

Question 5:

Quels sont, dans l'industrie manufacturière, les trois secteurs d'activités où se sont produits le plus d'accidents entre 1978 et 1982?

Consulte le tableau 6 et inscris ces secteurs d'activités par ordre décroissant d'accidents enregistrés.

1. ----------

2. ----------

3. ----------

Question 6:

Quels sont les secteurs d'activités qui ont enregistré, entre 1978 et 1982, le plus de décès?

Consulte le tableau 7 et additionne les décès survenus durant ces quatre années pour les secteurs qui apparaissent les plus dangereux.

Inscris les trois noms des secteurs, par ordre décroissant de décès enregistrés.

1. ----------

2. ----------

3. ----------

Question 7:

Les maladies professionnelles ne frappent pas également tous les secteurs. Consulte le tableau 8 pour déterminer, en 1982, les trois secteurs les plus susceptibles d'engendrer de telles maladies.

Inscris les noms de ces secteurs par ordre décroissant de maladies déclarées.

1. ----------

2. ----------

3. ----------

Question 8:

Les accidents du travail ne se répartissent pas également selon les secteurs d'activités économiques. Consulte le tableau 9 pour identifier en 1982, les trois secteurs qui ont enregistré le plus d'accidents du travail.

Inscris les noms des secteurs par ordre décroissant d'accidents enregistrés.

1. ----------

2. ----------

3. ----------

Question 9:

En consultant le tableau 10, identifie pour la région dans laquelle tu habites:

le nombre d'accidents avec perte de temps ----------

le nombre de maladies professionnelles déclarées ----------

le nombre de décès enregistrés ----------

le nombre de plaintes déposées à la C.S.S.T. ----------

le nombre d'applications du droit de refus ----------

MODULE VI

CONSÉQUENCES AFFECTIVES
ET
FINANCIERES D'UN ACCIDENT

CAHIER DE L'ENSEIGNANT

Objectif général

Rendre l'élève capable d'identifier, les conséquences d'un accident du travail sur la vie familiale et les activités sociales et professionnelles d'un accidenté.

Objectifs spécifiques

1. Identifier, à partir d'un cas vécu, les conséquences d'un accident du travail sur la vie familiale et les activités sociales et professionnelles de l'accidenté et en évaluer la gravité.

2. Identifier, à partir d'un cas vécu issu de leur entourage proche (parents, amis ou voisins) les conséquences d'un accident du travail sur la vie familiale, les activités sociales et professionnelles de la victime et en évaluer la gravité.

3. Evaluer le coût financier rattaché à un accident de travail.

4. Evaluer l'importance relative des conséquences affectives et financières d'un accident du travail.

5. Sensibiliser sur les différentes lésions professionnelles déclarées à la C.S.S.T.

TABLEAU SYNTHESE DU MODULE VII

ACTIVITÉ \ OBJECTIF	OBJ. 1	OBJ. 2	OBJ. 3	OBJ. 4	OBJ. 5
Act. 1	X				
Act. 2		X			
Act. 3			X		
Act. 4				X	
Act. 5					X

ACTIVITE 1

Conséquences affectives d'un accident

But de l'activité

Rendre l'élève capable d'identifier, à partir d'un cas vécu, les conséquences d'un accident du travail sur la vie familiale et les activités sociales et professionnelles de l'accidenté et en évaluer la gravité.

Pré-requis

Aucun

Directives

- Précisez le nombre d'élèves dans les équipes.
- Recommandez, après consultation de la filmographie annexée, le (ou les) document(s) audio-visuel(s) sur lesquels vous souhaitez faire porter l'activité.
- Après identification des conséquences, laissez chaque individu puis chaque équipe établir leur liste hiérarchisée des conséquences.
- Organisez une plénière et agissez en tant qu'animateur pour faciliter l'expression des différents jugements émis sur la gravité des conséquences. (Evitez d'imposer votre propre vision des choses!)

Evaluation

Veillez à ce que chaque élève identifie au moins une conséquence de l'accident sur la famille, une sur le réseau d'amis et une sur le milieu de travail. Aucune autre évaluation formelle sur ces items n'est possible car il s'agit ici de jugements de valeur.

ACTIVITÉ 2 - FALCUTATIVE

Conséquences affectives d'un accident

But de l'activité

Rendre l'élève capable d'identifier à partir d'un cas vécu issu de leur entourage proche (parents, amis ou voisins) les conséquences d'un accident du travail sur la vie familiale, les activités sociales et professionnelles de la victime et en évaluer la gravité.

Pré-requis

Les étudiants doivent prendre connaissance des étapes de réalisation d'un interview. (annexe 1 du cahier de l'étudiant)

Directives

- Offrez comme alternative cette possibilité à vos étudiants: qu'ils réalisent sur magnétophone vidéo l'interview d'un accidenté du travail qu'ils connaissent bien.
- Fournissez-leur le matériel audio-visuel nécessaire.
- Reprenez les directives de l'activité précédente si l'entrevue réalisée, même de médiocre qualité, permet l'atteinte d'objectifs pédagogiques.

Evaluation

Veillez à ce que chaque élève identifie au moins une conséquence de l'accident sur la famille, une sur le réseau d'amis et une sur le milieu de travail. Aucune autre évaluation formelle sur ces items n'est possible car il s'agit ici de jugements de valeur.

ACTIVITE 3

Conséquences financières d'un accident

But de l'activité

Rendre l'élève capable d'évaluer le coût financier rattaché à un accident du travail.

Pré-requis

Mathématiques de base: addition, soustraction, pourcentage et règle de trois.

Directives

- A partir des trois (3) résumés d'accident, choisissez le (ou les) étude(s) de cas suggéré(s) aux élèves.
- Veillez à ce que chaque élève remplisse les cases dans l'ordre suggéré.

Evaluation

Elle peut se faire individuellement en ramassant les travaux des étudiants ou en classe avec vos élèves.

CORRIGÉ DE L'ACTIVITÉ 7

Cas no 1: "Roger soudeur"

Case 1:	part de l'étudiant
Case 2:	780,76 $
Case 3:	24 990
Case 4:	2 946,44 $
Case 5:	39 600
Case 6:	4 680
Case 7:	72 997.2
Case 8:	62 400
Case 9:	135 397.2
Case 10:	Dépend du part de l'étudiant

Cas no 2: "François plombier"

Case 1:	pari de l'étudiant
Case 2:	4080.6
Case 3:	32 760
Case 4:	0
Case 5:	0
Case 6:	162 000
Case 7:	198 840.6
Case 8:	dépend du pari de l'étudiant

Cas no 3: "Nathalie opératrice de machinerie lourde"

Case 1:	pari de l'étudiant
Case 2:	9155.6
Case 3:	68211.58
Case 4:	0
Case 5:	0
Case 6:	252 000.
Case 7:	329 367.18
Case 8:	dépend du pari de l'étudiant

ACTIVITE 4

Importance relative des conséquences affectives ou financières d'un accident

But de l'activité

Rendre l'élève capable d'évaluer l'importance relative des conséquences affectives et financières d'un accident de travail.

Pré-requis

Activités 1, 2 et 3

Directives

- Laissez chaque étudiant pondérer les conséquences affectives ou financières qu'il juge les plus graves.
- Organisez la classe en deux groupes: ceux qui défendent l'importance des conséquences affectives et ceux qui supportent l'idée d'une prépondérence des conséquences financières.
- Organisez un débat et agissez en tant qu'animateur et juge (vous recueillez les arguments de deux parties).

Evaluation

Vérifiez que chaque étudiant se trouve deux arguments. En fonction de votre appréciation de l'ensemble des arguments présentés.

Vous octroyez la victoire au groupe qui a su, le mieux, défendre son point de vue!

ACTIVITÉ 5

Les lésions professionnelles

But de l'activité

Sensibiliser l'élève aux différentes lésions professionnelles déclarées à la C.S.S.T.

Pré-requis

Aucun

Directives

- Les étudiants utilisent les tableaux 1 à 10 inclus dans le cahier Santé et Sécurité pour rédiger l'activité.

Evaluation

Vous corrigez l'activité individuellement

ou

Vous corrigez l'activité avec la classe.

CORRIGE DE L'ACTIVITE 5

Question 1

OUI

18 à 29 ans 125 936 et le % des accidents 41.3%

30 à 39 ans 80 297 et le % des accidents 26.4%

Question 2

Hommes 252 237

Femmes 47 886

Garçons 20 à 24 ans

Filles 20 à 24 ans

Question 3

1. Sièges multiples
2. Têtes
3. Systèmes

Question 4

1.
2.
3.

Question 5

1. Aliments et boisson
2. Fabrication de produits en métal
3. Fabrication d'équipement de transport

Question 6

1. 191 décès - travaux publics
2. 187 décès - industries manufacturières
3. 123 décès - services

Question 7

Industries manufacturières	2014
Services	479
Mines et carrières	

Question 8

Industries manufacturières	
Services	
Commerces	

E 1

Etapes de réalisation d'un interview

FILMOGRAPHIE

TITRE : Défi survivre une électrocution

LANGUE : Français

SUPPORT : Vidéo

PRODUCTION : Radio-Québec

ANNÉE : 1984

DURÉE : 3C minutes

DISPONIBILITÉ : Radio-Québec

RÉSUMÉ : Conséquences sociales et familiales d'un accident de travail grave: une électrocution. A la suite de cet accident, Richard se verra diminué physiquement au point de ne pouvoir envisager de reprendre son ancien métier. Par son courage et sa détermination, il parviendra pourtant à réorganiser son environnement et à se donner de nouveau le goût de vivre.

TITRE : Défi survivre: mécanicien de chantier naval

LANGUE : Français

SUPPORT : Vidéo

PRODUCTION : Radio-Québec

ANNÉE : 1984

DURÉE : 30 minutes

DISPONIBILITÉ : Radio-Québec

RÉSUMÉ : Michel Loverso travaillait comme mécanicien sur un chantier naval. Une soûte de bateau ouverte... une chute de 30 pieds... l'accident est stupide

RÉSUMÉ : mais les conséquences en sont tragiques: fracture du crâne, fracture à l'épaule. Depuis l'accident, Michel parle difficilement, s'exprimant de plus dans une langue qu'il maîtrise mal. Son épouse et son fils décriront les changements dramatiques survenus au lendemain de l'accident. Un documentaire vécu qui fait bien ressortir le tragique de cette situation. Mais le courage de cet homme fait l'unanimité. Il veut s'en sortir à tout prix! Il recommence l'école à 53 ans, s'adonne à la peinture et veut devenir dessinateur industriel.

TITRE : Défi survivre: mal de dos

LANGUE : Français

SUPPORT : Vidéo

PRODUCTION : Radio-Québec

ANNÉE : 1984

DURÉE : 30 minutes

DISPONIBILITÉ : Radio-Québec

RÉSUMÉ : A la suite d'une fausse manoeuvre sur un chantier de construction cet ouvrier se blessera gravement au dos. Ce document résume bien les conséquences familiales et sociales de cet accident. Il faudra à ce menuisier beaucoup de volonté pour se remettre aux études afin de changer de profession. Il souffrira même un peu de l'incompréhension manifestée à son égard car il ne lui manque à lui...ni bras...ni jambes! Comme intervenant en Santé et Sécurité (son nouveau métier), il saura pourtant de quoi il faut parler.

BIBLIOGRAPHIE

ANTOM, Thomas Julius, Occupational Safety and Health Management, McGraw-Hill, New-York, 1979, 295 pages.

ASHFORD, Nicolas, Crisis in the Workplace: Occupational Disease and Insury, A report to the Ford Foundation, MITP, 1976, 588 pages.

BERIOT, Dominique, Management et sécurité: La protection des personnes et des biens dans l'entreprise, Fayard-Mame, France, 1971, 293 pages.

BOISSELIER, Jackie, Prévention et gestion des risques industriels dans l'entreprise, Les Editions d'organisation, Paris, 1979, 200 pages.

C.S.S.T., Rapport annuel 1982, B.N.Q., 1983, 109 pages.

C.S.S.T., Rapport annuel 1983, B.N.Q., 1983, 109 pages.

MODULE VI

CONSÉQUENCES AFFECTIVES
ET
FINANCIÈRES D'UN ACCIDENT

PRE-EVALUATION

MODULE VII

Conséquences affectives et financières d'un accident

Résumé de la pré-évaluation

Ce module apparaît très important pour sensibiliser les étudiants à la problématique de la santé et de la sécurité. Il faudrait probablement recommander de le réaliser en premier.

L'activité 1 de ce module est à reprendre complètement; le professeur a besoin d'un déclencheur brutal plutôt que d'un long discours larmoyant sur les malheurs d'un accidenté du travail. A partir de la mise en situation et à l'aide d'un cavenas de travail, les conséquences affectives de l'accident pourraient alors être abordées. Le problème de la douleur (visible et non visible) ne doit pas être négligé non plus.

L'activité optionnelle (activité 2) doit être aussi remodelée. La trame qui devrait nous guider pour la restructurer: une mise en situation visuelle énumérant rapidement plusieurs exemples d'accidentés en phase de réadaptation. Une identification par équipe de problèmes semblables issus de l'environnement immédiat de l'étudiant permettrait ensuite une discussion dirigée.

Les activités 3 et 4 apparaissent adaptées et permettent d'atteindre les objectifs visés. A notre grande surprise, les tableaux de statistiques de la CSST "marchent" bien ! Des corrections mineures doivent être apportées à ces deux activités.

Ce module pourrait être divisé en deux blocs (affectif et financier) de deux heures chacun. Pour le détail de ces corrections se reporter aux grilles d'observation du module.

MODULE VII: Conséquences affectives et financières d'un accident

GRILLE D'OBSERVATION

Points à reviser	Etudiant	Prof.	Evaluateur	Observation générale	Justification	Modification et justification	Catégorie de modification
Observation générale Contenu				X	Le professeur se demande si on a pris soin d'élaborer le contenu en fonction du temps disponible.	Non, le contenu a été élaboré en fonction d'objectifs d'apprentissage identifiés à partir des besoins du milieu, (Aucune idée du temps requis avant la pré-évaluation).	
L'expérience vécue du professeur				X	Les jeunes sont conscients de l'expérience du professeur sur le contenu qu'il leur présente. A partir du moment où ils sentent que cette expérience est très limitée leur motivation décroit rapidement. Comme dans tout cours, l'intérêt et l'expérience du professeur face à la matière est un des facteurs facilitant de l'apprentissage.		
Présentation physique du matériel				X	On observe que les jeunes du secondaire auxquels le cours s'adresse ne sont pas enthousiastes pour recevoir des piles de documents. Dès le départ, ils se sentent "étouffés". Il serait souhaitable de limiter les documents au minimum et de donner à leur présentation une allure moins "austère".	D'accord avec ce point! Si les activités passent la pré-évaluation la forme du document deviendra importante. L'orientation et le fond nous ont préoccupés davantage lors de la pré-évaluation. Travail sur la forme (graphisme, mise en page, etc.) à effectuer.	

GRILLE D'OBSERVATION

Points à reviser	Etudiant	Prof.	Evaluateur	Observation générale	Justification	Modification et justification	Catégorie de modification
L'importance du cours				X	Les jeunes sont unanimes à reconnaitre l'importance d'un cours sur la santé et sécurité, non seulement au travail mais aussi à la maison et à l'école. Voici les principales raisons qu'ils évoquent 1) Ça coûterait moins cher 2) Il y aurait moins de douleur 3) Les gens seraient plus prudents	Tant mieux!	
Premiers soins					Les jeunes veulent savoir quoi faire lors d'un accident.	Concevoir un module "premiers soins" (Voir le rapport d'étape à cet effet).	
			X		On pourrait noter les conséquences des nombreuses fraudes qui rendent les médecins méfiants et qui entraînent des injustices envers certains patients.	Trop complexe à élaborer!	
			X		Les jeunes veulent savoir quand un accident est assez grave pour être déclaré.	Critère d'appréciation de type médical difficile à spécifier.	
	X				Les jeunes sont intéressés à parler de leurs expériences personnelles avec des parents ou amis victimes d'accidents de travail.	Remplacer l'activité 2 (facultative) par une activité élaborée à partir d'une mise en situation assurant l'utilisation du vécu de l'étudiant. Activité spécifique à élaborer.	

GRILLE D'OBSERVATION

Points à reviser	Etudiant	Prof.	Evaluateur	Observation générale	Justification	Modification et justification	Catégorie de modification
Répartition des activités dans le temps		X			On pourrait faire deux blocs de 2 heures 1 bloc sur les conséquences affectives 1 bloc sur les conséquences financières	Tout à fait d'accord pour l'idée des deux blocs! Scinder cette activité en deux périodes de 2 heures	
Document du professeur		X			Satisfaisant, aucun changement à apporter.		
Evaluation			X		On pourrait vérifier les acquis à l'aide d'un pré-test et d'un post-test.	Excellente idée à retenir pour l'évaluation formelle du document. Ajout au document à évaluer.	

GRILLE D'OBSERVATION

Points à reviser	Etudiant	Prof.	Evaluateur	Observation générale	Justification	Modification et justification	Catégorie de modification
Activité 1 Film (Aie mon dos)	X	X			Il serait préférable d'avoir un document qui présente l'accident. Cette mise en situation capterait l'attention des jeunes et permettrait davantage de verbaliser, ultérieurement sur les moyens qu'on aurait pu utiliser pour prévenir cet accident.	Nous avons mis "à côté de la plaque" avec les films de Radio Québec. La suggestion est excellente . Des films d'accident vont servir de déclencheurs à la discussion. Le cadre des conséquences sera fourni au professeur (humaine-sociale-familiale économique)	
		X			Au niveau du "contenu verbal" on souhaiterait que l'accidenté parle de la douleur occasionnée par son accident	Voir remarque ci-dessus. Tout cela était dans les films de Radio Québec mais ces documents sont trop longs.	
		X			L'accidenté pourrait aussi parler des délais, souvent longs, entre le moment de son accident et l'arrivée de la compensation	Voir remarque ci-dessus.	
Partie écrite de l'activité				X	Modalité et contenu adéquats. Certaines difficultés à distinguer entre les catégories. Cependant au numéro 4 la plénière a été remplacée par la correction collective des réponses avec commentaires.		

GRILLE D'OBSERVATION

Points à reviser	Etudiant	Prof.	Evaluateur	Observation générale	Justification	Modification et justification	Catégorie de modification
				X	Les jeunes ne sont pas très emballés à l'idée de "manipuler"trop longtemps la même information.		

GRILLE D'OBSERVATION

Points à reviser	Etudiant	Prof.	Evaluateur	Observation générale	Justification	Modification et justification	Catégorie de modification
Activité 2		X			Elle n'a pas été retenue, car elle demandait trop d'organisation, (magnétophone). De plus on craignait de ne pas avoir le contenu souhaité, c'est-à-dire que l'accidenté aurait pu dévier des conséquences affectives pour critiquer la CSST par exemple.	Cette activité va être abandonnée pour utiliser des mises en situation à partir du voeu de l'élève. Il est possible que nous retenions comme possibilité optionnelle le fait d'inciter le professeur à faire venir dans sa classe la victime d'un accident du travail (voir remarque ultérieure du professeur)	
				X	Dans l'éventualité où le professeur fait l'activité 1 et l'activité 2, il serait avantageux de modifier les questions 3 et 4 afin de ne pas être trop répétitif dans la démarche.		
		X			Une activité où un vidéo serait utilisé comme élément déclencheur serait appréciée. Le vidéo devrait porter sur la réabilitation. Ainsi les jeunes prendraient conscience qu'entre l'accident et la remise sur pied de l'accidenté, il y a souvent plusieurs années et plusieurs sacrifices.	Nous avons retenu cette suggestion. Nous recherchons un élément déclencheur où un nombre suffisant d'accidentés puisse être offerts aux étudiants pour qu'ils puissent y reconnaitre ce qui a pu arriver à l'un de leurs proches (parents-amis-voisins). La discussion sera structurée à partir de leur vécu individuel.	

GRILLE D'OBSERVATION

Points à reviser	Etudiant	Prof.	Evaluateur	Observation générale	Justification	Modification et justification	Catégorie de modification
Interview		X			Si les jeunes pouvaient rencontrer un accidenté en classe on pourrait éviter les désagréments de l'organisation des magnétophones et retirer les avantages d'une communication directe avec un accidenté choisi.	Voir remarque initiale à l'activité 2 faire structurer un interview par une SMTE?	

GRILLE D'OBSERVATION

Points à reviser	Etudiant	Prof.	Evaluateur	Observation générale	Justification	Modification et justification	Catégorie de modification
Activité 3 Calculatrice				X	Plus qu'utile. Indispensable	Pris note!	
Cas 1 relié no 1 et no 3					Les jeunes ne veulent pas parier uniquement à partir du résumé de l'accident	Pris bonne note! Corriger cet état de fait.	
Réponse à la case 2					Erreur dans le corrigé du professeur	D'accord! Corriger cet élément.	
				X	Cette activité se déroule bien en collectif. Certains jeunes ne sont pas assez "habiles" pour réaliser cette activité individuellement. Cette activité a beaucoup d'effet sur les jeunes	A indiquer dans les consignes aux professeurs.	

GRILLE D'OBSERVATION

Points à reviser	Etudiant	Prof.	Evaluateur	Observation générale	Justification	Modification et justification	Catégorie de modification
Activité 4 Retour aux activités 1 et 3					Le professeur a préféré résumer pour l'ensemble de la classe.		
Le débat					Les jeunes sont unanimes à reconnaître l'importance des conséquences financières.	Mieux développer les conséquences affectives!!!	

GRILLE D'OBSERVATION

Points à reviser	Etudiant	Prof.	Evaluateur	Observation générale	Justification	Modification et justification	Catégorie de modification
Activité 5							
Pré-requis					Pouvoir utiliser les tableaux avec facilité	D'accord.	
Les questions 1 à 5					Ont été réalisées collectivement pour permettre aux jeunes de comprendre les tableaux.	Il faut mieux préciser l'utilisation pédagogique des tableaux. Consigne à apporter au professeur	
		X			Les acétates des tableaux pourraient faciliter l'enseignement	Nous le suggérerons au professeur dans ses directives et préparerons les tableaux en conséquences	
				X	Dès que les jeunes comprennent les tableaux, ils sont habiles à trouver l'information. Certains jeunes explorent eux-mêmes les tableaux et en ressortent des informations différentes pour satisfaire leur propre curiosité	Parfait!	
Les questions		X		X	Il serait souhaitable de comparer linéairement une catégorie avec une autre ex.: 20 à 24 et 35 à 39 plutôt que les moins de 25 ans au 35 à 39	Cette modification devra être apportée en évitant de regrouper des catégories entre elles.	

GRILLE D'OBSERVATION

Points à reviser	Etudiant	Prof.	Evaluateur	Observation générale	Justification	Modification et justification	Catégorie de modification
Les tableaux	X				Définir les catégories Ex.: 1) membres supérieurs tableau 5 2) aliments et boissons tableau 6 Mettre une note concernant le manque de pondération des tableaux	Ces précisions seront données au bas des tableaux Ce message va être livré au professeur avec un exemple spécifique à l'appui	
Lésions					A définir		
Question 7	X				Clarifier si on veut les réponses en nombre ou en fréquence	D'accord	
Question 9	X				On parle de plaintes déposées alors que dans le tableau on parle de travailleurs couverts	A revoir	

GRILLE D'OBSERVATION

Points à reviser	Etudiant	Prof.	Evaluateur	Observation générale	Justification	Modification et justification	Catégorie de modification
Analyse du cours avec les jeunes							
Ce que tu as le plus aimé					Les tableaux statistiques et le calcul du coût d'un accident	Heureuse surprise!	
Ce que tu as le moins aimé					Le vidéo: trop long, il se lamente, on aimerait voir l'accident	Activité à revoir entièrement.	
Ce que tu as trouvé de facile					Les tableaux statistiques		
Ce qui était le plus difficile					Quand on a commencé avec les tableaux	Revoir la mise en action pédagogique	

GRILLE D'OBSERVATION

Points à reviser	Etudiant	Prof.	Evaluateur	Observation générale	Justification	Modification et justification	Catégorie de modification
Ce que tu changerais					Ils aimeraient avoir des tableaux très récents. Voudraient avoir des commentaires sur la progression des accidents. Ce qui marque les années 80 au niveau des accidents de travail. Ex.: Les blessures sont aussi nombreuses mais elles ne sont pas aux-mêmes endroits, car les travailleurs se sentent protégés et prennent des chances.	Demander au professeur de se procurer les dernières statistiques de la CSST en lui fournissant les coordonnées de cet organisme . Inclure ces chiffres qui doivent bien exister quelque part.	